

Sommaire
du Conseil Départemental
22 juillet 2019



Réunion du Conseil départemental du 22 juillet 2019

lundi 22 juillet 2019

12 h 00 Séance Publique



CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 22 juillet 2019

Infrastructure Développement

Agriculture et Forêt

1. Sécheresse 2019 : soutien du Département de l'Allier à l'approvisionnement collectif en paille mis en place par le Comité " SOS Sécheresse " - Allier.

REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 22 JUILLET 2019

RAPPORT PAR COMMISSION

Commission 1 - Finances, Economie et Administration

1.	Sécheresse 2019 : soutien du Département de l'Allier à l'approvisionnement collectif en paille mis en place par le Comité " SOS Sécheresse " - Allier.
----	--

Commission 2 - Infrastructures et Développement du Territoire

1.	Sécheresse 2019 : soutien du Département de l'Allier à l'approvisionnement collectif en paille mis en place par le Comité " SOS Sécheresse " - Allier.
----	--

Infrastructure Développement

Réunion du Conseil départemental Session CD du 22 juillet 2019

Délibération N° CD-juillet 2019-1-118

Séance du 22 juillet 2019 (Matin)

L'An deux mille dix-neuf, le 22 juillet à 12 h 00, s'est réuni sous la présidence de Claude RIBOULET, Président, le Conseil départemental de l'Allier composé des Conseillers départementaux suivants :

Bernard COULON, Nicole TABUTIN, Christian CHITO, Corinne COUPAS, André BIDAUD, Catherine CORTI, Jean-Sébastien LALOY, Annie CORNE, Jean-Jacques ROZIER, Bernadette VERGNE, Gérard DÉRIOT, Evelyne VOITELLIER, Jean LAURENT, Gabriel MAQUIN, Jean-Paul DUFREGNE, Bernard POZZOLI, Marie-Françoise LACARIN, Christian SANVOISIN, Eliane HUGUET, Pascal PERRIN, Geneviève DE GOUVEIA, Alain LOGNON, Pascale FOUCAULT, Alain DENIZOT, Valérie GOUBY, Jacques DE CHABANNES, Pascale LESCURAT, Martine ARNAUD, Michel TABUTIN, Juliette WERTH, Séverine FENOUILLET,

Membres représentés :

Frédéric AGUILERA par Jean-Sébastien LALOY, Elisabeth CUISSET par Gabriel MAQUIN, Véronique POUZADOUX par André BIDAUD, Isabelle GONINET par Jean-Jacques ROZIER, Christiane TOUZEAU par Claude RIBOULET, Marc MALBET par Pascale LESCURAT

Secrétaire de séance

Jean-Sébastien LALOY, Vice-Président

VOTE : adopté à l'unanimité

OBJET : Sécheresse 2019 : soutien du Département de l'Allier à l'approvisionnement collectif en paille mis en place par le Comité " SOS Sécheresse " - Allier.

Le Conseil départemental,

Sur le rapport du Président du Conseil départemental,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 20 juin 2017 portant sur la politique agricole et forestière,

Vu la convention en date du 16 février 2017 entre la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Département de l'Allier relative au développement économique pour les secteurs de l'agriculture (dont la pêche et l'aquaculture), de la forêt et de l'agroalimentaire,

Vu l'avis de la commission du Conseil départemental pour les Finances, l'Economie et l'Administration,

Vu l'avis de la commission du Conseil départemental pour les Infrastructures et le Développement du Territoire,

DELIBERE :

Article 1 : Une avance remboursable de 200 000 € au Comité « SOS sécheresse » - Allier pour l'organisation d'un approvisionnement collectif en paille dans le cadre de la sécheresse 2019 est actée.

Article 2 : La convention relative à la mise en œuvre de cette avance remboursable, telle qu'elle est portée en annexe, est adoptée.

Article 3 : Le Président du Conseil départemental de l'Allier est autorisé à signer au nom du Département la convention citée à l'article 2 de la présente délibération.

Article 4 : Les crédits de paiement correspondants sont imputés à l'article 2748.

*Extrait certifié conforme à l'original,
Pour le Président du Conseil départemental,
et par délégation,
La Directrice de l'Administration Générale*

Fabienne VINCENT-CHAUMONT